



Doc. 16363
20 avril 2026

Violences et discours de haine contre les responsables politiques: une menace pour la démocratie

Amendement¹ n° 8

M. Emmanuel FERNANDES, France, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 20.5, insérer les mots suivants:

«tout en garantissant pleinement que la lutte contre les discours de haine, notamment racistes, sexistes, homophobes et transphobes, soit mise en œuvre dans le respect de la Convention européenne des droits de l'homme.»

Note explicative

Il s'agit de préciser que les idéologies qui sont sources de discours de haine et de violences doivent être combattues et condamnées, dans le cadre des conventions dont nos Etats membres sont signataires.

Déposé par:

FERNANDES Emmanuel, France, GUE
BÖTTGER Janina, Allemagne, GUE
CASTEL Laura, Espagne, GUE
ÇELENK Sevilay, Türkiye, GUE
GRAVES Ann, Irlande, GUE
LOUCAIDES George, Chypre, GUE

1. 2026 - Deuxième partie de session

